

# LE COURRIER DU COMMERCE

JOURNAL DES HALLES & MARCHÉS

Fondé par A. GODARD en 1874

Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

LYON-MARSEILLE

LYON-MARSEILLE

## REDACTION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON  
TÉLÉPHONE 21-01

Bureaux à MARSEILLE, 50, rue des Dominicaines.  
Téléphone 22-64

## TARIF DES ABONNEMENTS

Pour toute la France... 18 fr.  
Etranger... 25 fr.  
Adresser un mandat-poste à l'ordre du Directeur

On s'abonne également sans frais dans tous les bureaux de poste.  
Les abonnements sont reçus pour un an, sans paiement d'avance et par mandat-poste de 10 et de 15 de chaque mois. En continu jusqu'à avis contraire.

## TARIF DES ANNONCES

Annonces industrielles, en 4 pages, sans contrat... 0 fr. 75 la ligne  
Réclames en quatrième page... 1 fr. 50  
Chronique troisième page... 1 fr. 50  
Chronique deuxième page... 2 francs

Ces prix sont payables à l'avance et à Lyon.  
Prix spéciaux pour Contrats & Insertions

## REDACTION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON  
TÉLÉPHONE 21-01

Bureaux à MARSEILLE, 50, rue des Dominicaines.  
Téléphone 22-64

S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur Rédaction en chef

## Oublions le Passé...

(Air connu)

M. H. Gros, de Matour, adresse à notre Directeur la lettre suivante, trop aimable à mon égard, et dont la teneur, hélas! répond trop justement à nos pensées et à nos craintes :

Dans son article du 10 courant, mon distingué... Confère, M. Albert Boutin, se plaint de l'imprévoyance dont ont fait preuve nos Dirigeants. Il fouille de main de maître toutes les incompétences et les nullités embusquées un peu partout, c'est très bien et j'applaudis volontiers. Permettez-moi cependant de penser et d'écrire que ces Messieurs Journalistes sont vraiment un peu exigeants. Je vous concède volontiers qu'On (avec un O majuscule) n'avait pas prévu que les pommes de terre se récolteraient de septembre à octobre, en 1916, et qu'il faudrait des wagons pour les transporter, que les semailles se feraient en octobre-novembre et que l'hiver il peut faire froid ! tout cela est possible.

Mais On ne peut tout prévoir, il a trop à faire, il faut qu'il pense à droite, il faut qu'il pense à gauche... Que répondez-vous, à ceux que vous accusez, s'ils vous disaient qu'il est parfaitement prévu le blé de Manitoba et les tracteurs Harrison dont on dit tant de bien (comme des pilules Kink) ou bien encore qu'ils avaient parfaitement prévu le froid... pour la Chambre des Députés; au point, qu'un de ces Honorables s'est plaint du haut de la Tribune que, vraiment, il y faisait trop chaud ? Vous garderiez le silence; celui-ci était d'or, vous seriez même tenu de le verser... à la D. N.

Prof, pour nous servir d'un cliché cher à vos grands confrères du matin ou du soir : ceci c'est le passé, oublions-le; les responsabilités s'établiront après la guerre ou bien à l'arrivée des Coquecigrues, comme le royaume de Pichrocole.

A ce moment on vous démontrera, clair comme l'eau de la Saône, que tout a été pour le mieux et : Des sanctions, des punitions. Il n'en sera jamais question.

Ce qui serait intéressant à signaler, ce serait, non ce qui n'a pas été prévu, (ils sont trop) mais ce qu'on est en train de ne pas prévoir. Vous constitueriez ainsi pour après la guerre un joli petit musée où la Haute-Cour de Justice, qui ne peut manquer de siéger à cette époque, trouverait des documents intéressants. Pour commencer la série, permettez-moi de vous signaler qu'on est en train de ne pas prévoir que fin avril il sera nécessaire de semer le maïs; fourrage vert d'arrière saison qui permet à la production laitière de conserver son niveau alors qu'il en reste peu d'autre.

Or, il est absolument impossible de se procurer du maïs pour semence, d'où, à l'automne prochain, disette de lait, et par suite hausse des prix de cette marchandise ainsi que du beurre et du fromage.

Les illustres Incompétences dont vous parliez il y a quelques jours s'en apercevront quand il leur faudra payer dix sous les deux sous de lait nécessaire à leur petit déjeuner du matin.

Elles crieront haro sur les commerçants, ces pelés, ces galeux d'où nous vient tout le mal et dont le moindre défaut est de vouloir vendre les marchandises plus cher qu'elles ne leur coûtent.

Si c'est permis ! En temps de guerre !

Oui, cher correspondant, oublions le passé, pour le moment; fermons, par devoir patriotique, les yeux sur les gaffes accumulées, et insistons, comme vous le dites si bien, sur ce que l'on est en train de ne pas prévoir.

Tout d'abord, il me faut reconnaître qu'ayant, pour une fois, trempé ma plume dans l'encre... sympathique aux promesses d'en haut, la chance ne m'a pas servi. Les 1.200 fameux tracteurs Harrison and C° de M. Clémentel qui vous ont fait rire, ne sont plus maintenant que 400, paraît-il ! Le déchet est déjà grand, aussi j'ai peur qu'à la floraison des violettes il n'en reste plus guère.

Encore une illusion qui s'en va ! Les équipes de tracteurs seront prêtes après la guerre. Dont acte.

C'est du passé, oublions-le ! Maintenant, j'apprends une bonne nouvelle. C'est un confrère parisien qui la donne.

Nous aurons, paraît-il, des pommes de terre de primeur en abondance; M. le Rouzic, « dictateur » à la pomme de terre, l'aurait annoncé.

Grâce à la propagande qui a été faite un peu partout, grâce surtout aux mesures prises qui permettront aux cultivateurs de recevoir à pied d'œuvre et en temps opportun les engrais et les semences nécessaires, nos marchés seront alimentés, dès la mi-août, en pommes de terre nouvelles.

La récolte paraît devoir même être plus abondante qu'elle n'avait jamais été, ajoute gravement notre grand confrère.

Et moi qui envisageais la future crise de la pomme de terre ! Voyant à Lyon, à Marseille, la pomme de terre à 50 centimes le kilo, ce n'est pas sans inquiétude que je pensais aux mois prochains. On nous sert

de l'optimisme à satiété, notre émoi n'est-il pas justifié ? Il est vrai que c'est à partir de la mi-août seulement que cette récolte, qui s'annonçait déjà si abondante sous la neige, nous fournira, à bouche que veux-tu, les délicieuses pommes de terre nouvelles qui accompagnent si bien le poulet cocotte.

D'ici à la mi-août, comme pommes de terre, on complètera la ration par l'espoir et la préparation des menus futurs.

Pour vos maïs de semence, il en sera peut-être de même, cher Monsieur Gros. Mais comment se fait-il que nous manquions à ce point de maïs de semence, alors que nous aurons une abondance telle de ces grains, que l'on peut songer à employer leur farine pour remplacer celle de froment dans la fabrication du pain.

Le manque de wagons, peut-être ! On est en train de ne pas s'apercevoir, en effet, qu'il y a toujours des wagons qui se promènent à vide, et, tous les jours, de nos lecteurs nous signalent comment on pourrait heureusement les utiliser.

Par ailleurs, on ne prévoit pas que l'absence de baches et agrès, faciles à trouver dans le commerce et l'industrie, a pour conséquence l'immobilisation des wagons en gare pendant de longues journées.

Et cependant nous avons à la tête de nos Ministères et Sous-Secrétariats des hommes actifs, travailleurs, organisateurs ou techniciens ayant fait leurs preuves. A quelles mauvaises volontés se heurtent-ils ?

On prévoit que le blé va être rare, et l'on fait espérer aux cultivateurs le prix de 40 francs les 100 kilos, pour les inciter à semer abondamment.

Pourquoi, puisque l'on reconnaît enfin que les prix élevés du blé constitueront le meilleur encouragement à l'extension de la culture, n'ose-t-on pas carrément rapporter la taxe ?

Parce que l'on ne veut pas assez oublier le passé et persister dans les erreurs, du bon marché artificiel conduisant à la disette.

L'année s'annonce dure. Les principaux produits de première nécessité ne seront pas abondants. Il faudrait produire plus et restreindre la consommation. C'est par le libre jeu des cours, conséquence de la liberté commerciale rendue, que l'on aura les résultats les plus sûrs.

L'expérience de la pauvreté d'autres théories est faite. Oublions le passé et prévoyons l'avenir.

ALBERT BOUTIN.

## Ce qui nous consolera

De M. Théodor Wolf dans le Berliner Tageblatt d'outre-Rhin.

« J'ai demandé récemment à un monsieur compétent de me dire à quel comité ou à quelle société de guerre je devais m'adresser pour une question concernant à la fois les céréales et les fourrages. Ce monsieur compétent m'a répondu que c'était fort simple, et il m'a exposé ce qui suit :

« Il y a à l'abord l'office impérial des grains, qui s'occupe des céréales à pain; l'office impérial des fourrages, qui s'occupe des fourrages. Puis il y a l'office impérial de l'orge; la société d'approvisionnement des agriculteurs allemands, qui s'occupe des fourrages. En outre, il y a le comité de guerre des fourrages de substitution; la société de guerre de la paille et de la tourbe, qui s'occupe des fourrages à base de mélasse; la société des achats d'avoine; la société de répartition des denrées alimentaires et des œufs, qui s'occupe des gruaux, des glutens et des produits à base d'avoine. Mais il y a aussi un office prussien des fourrages, un office prussien de répartition des denrées alimentaires et des œufs, un office d'empire des légumes et l'office central de ravitaillement pour l'armée, qui ont à intervenir dans la question.

« Si on considère que la société centrale d'achats règle également de sa propre autorité l'importation des céréales à pain, des fourrages et des denrées alimentaires et répartit les quantités à importer entre les offices de répartition, on voit quel appareil ingénieux, quel système plein de promesses s'offre aux regards admiratifs de nos contemporains affamés.

« Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que, naturellement, les ministères, les sous-secrétariats d'empire, les bureaux, les comités, les chambres, les associations qui existaient avant la guerre continuent à fonctionner. Il ne faut pas oublier non plus qu'une grosse partie du travail est faite par les administrations municipales.

« Et maintenant, qu'on imagine, si on le peut, que toutes ces autorités, tous ces offices de l'enchevêtrement universel correspondent entre eux, publient des avis, envoient des questionnaires et des réponses aux questionnaires, et l'on comprendra, devant ce spectacle grandiose, pourquoi nous n'avons plus de marmelade. »

« Ça va un peu plus mal que chez nous, n'est-ce pas ? »

## ECHOS ET INFORMATIONS

Vendredi, 23 février.

### La Situation militaire

La situation est très calme sur tous les fronts. Canonade sur la rive droite de la Meuse dans le secteur de la côte du Poivre. Sur le front anglais, lutte d'artillerie au nord de la Somme et au sud d'Ypres.

Rien d'important en Russie. Sur le front roumain les Allemands montrent une grande activité. Au nord-est de Dorna-Vatra ils ont attaqué en colonnes serrées; décimés, ils durent regagner leurs positions.

Sur le front italien, situation sans changement. Nos alliés ont arrêté leur marche en avant sur Gorizia.

Aucun changement sur le front des Balkans.

Le Gouvernement vient de déposer le projet de loi relatif aux encouragements à la culture du blé.

Voici le texte de l'article unique du projet : « L'article premier de la loi du 30 janvier 1917 ayant pour objet l'attribution d'une prime de trois francs (3 fr.) par quintal de blé récolté en France est remplacé par les dispositions suivantes : « A partir de la moisson de 1917 et jusqu'à la suppression de la taxe du blé il sera alloué aux agriculteurs : 1° une prime de cinq francs (5 fr.) par cent kilogrammes (100 kil.) de blé récolté en France; 2° une prime de vingt francs (20 fr.) par hectare cultivé en blé dont l'ensemencement aura eu lieu après le 15 février 1917. Un décret rendu sur la proposition du ministre de l'Agriculture déterminera les conditions d'application du présent article, notamment en ce qui concerne les déclarations que les intéressés devront faire et les justifications qu'ils devront produire pour bénéficier de ces primes. »

Inénarrable ! Le consulat allemand de Valence (Espagne) vient de déclarer que l'exportation à cette des oranges et des oignons, exclusivement, sera autorisée par ledit consulat après contrôle. Et la neutralité ?

Les expéditions d'antracite américain effectuées par les mines se sont élevées en janvier à 5.940,725 tonnes contre 5.881,300 en janvier 1916.

Notre confrère, M. Max d'Hauterive, estime que les Allemands commettent une erreur pour l'instant en construisant des paquebots de 56.000 tonnes. Seulement, il y a la question des ports et bassins de radoub. La Transatlantique était obligée d'envoyer caréner ses liners en Angleterre. On voit mal des 30.000 tonnes manœuvrant dans le port du Havre avant que les travaux en cours soient achevés. Nous serons donc obligés à réduire les tonnages importants à 24.000 tonnes. L'organisation de nos différents chantiers permet de construire 200.000 tonnes par an. Avec les extensions on arrivera à 500.000, peut-être 600.000. En quatre ou cinq ans, nous aurons 2.500.000 tonnes.

Par dérogation aux dispositions de l'arrêté du 12 février 1917, les jours de fermeture imposés aux pâtisseries, confiseries, etc., ont été fixés, pour la semaine du mardi gras, au mercredi 21 et jeudi 22 courant.

## TRIBUNE LIBRE

Nous recevons la lettre suivante : Le Gouvernement a déposé un projet de loi tendant à mélanger à la farine de blé 15 % de farine de maïs, orge ou seigle.

Si vous voulez bien accorder à un professionnel des questions agricoles, de monnaie et de boulangerie, l'hospitalité de vos colonnes; je ferais connaître à vos lecteurs que si nos gouvernants s'étaient inspirés des besoins vrais des Français, non seulement cette question ne se poserait pas, mais elle n'aurait pas à être posée et voici mes arguments.

Avant de penser à faire consommer le maïs en pain aux Français, nos gouvernants auraient dû s'inspirer des besoins réels de l'agriculture française et lui fournir tous les moyens d'économiser le blé qui de tout temps a servi à la nourriture de l'homme. Pour cela il fallait éviter que tous les grains qui composent d'ordinaire la nourriture des animaux ne soient vendus plus chers que le blé qui devait être spécialement et totalement réservé à fabriquer du pain.

Mais contrairement à cet axiome qui veut que l'on commence par le commencement dans toute question quelle qu'elle soit, nos gouvernants aux n'agissent que quand tout est mal en point.

Il s'est produit alors que le paysan qui était taxé à ne vendre son blé que 33 fr. les 100 kilos (alors que l'Etat le paie le double à l'étranger avec notre or), est obligé, pour nourrir son bétail, d'acheter du maïs ou des produits de maïs qui coûtent plus cher que le blé, et qui, à 50 à 55 francs les 100 kilos.

Voyons, en toute logique, croyez-vous, nos paysans assez naïfs pour opérer ainsi — alors la ressource n'est pas oing à trouver; au lieu d'agir ainsi, ils font consommer le blé à leur bétail — et ils ont raison vis-à-vis de leurs intérêts. Je l'affirme, quoique me prétendant aussi bon patriote que quiconque, quel est celui qui débourserait 50 ou 55 francs pour en toucher en échange 33 ?

Si au lieu d'agir comme il l'a fait, l'Etat, en connaissance de cause s'était dit : « Le maïs est une denrée d'absolue nécessité pour l'agriculture; la France en produit peu, mais les colonies françaises en produisent des millions de tonnes; donc

par conséquent, agissant comme tout bon commerçant ou exploitant aurait fait, je vais amener en France le produit de mes colonies et je vais l'offrir aux cultivateurs français à échange poids pour poids contre du blé. La culture en présence de cela toute heureuse d'être assurée qu'elle avait du grain pour nourrir son bétail aurait intensifié la production du blé, l'aurait livré en entier aux moutons et par contre-coup aurait aussi augmenté ses divers élevages.

Résultat : moins de blé à acheter à l'étranger, moins d'or à sortir de France et grande économie. Et on n'aurait pas à penser aujourd'hui à faire consommer du pain avec addition de maïs qui est coté commercialement 50 % plus cher que le blé n'est taxé; en plus de cela, collaboration intense entre nos colonies et la mère Patrie.

Voilà ce qu'aurait dû faire un Gouvernement avisé. Croyez-vous, amis lecteurs, que j'ai tort ?

Seulement, pour ce faire, il aurait fallu que des compétences soient consultées. Allons donc, consulter ces mercantis intermédiaires entre la production et la consommation, tant-ils sont capables de faire autre chose que d'exploiter les us et les autres (en ce moment on les trouve bons à payer des patentes, mais on empêche leur commerce), voilà le raisonnement de grands bureaux qui nous mènent à la ruine.

A cela nous répondrons peut-être un jour et ferons connaître qu'un syndicat national, auquel j'appartiens, et qui en temps de paix, avait toujours en avances à l'Etat des centaines de millions, a offert par lettre à M. le Ministre de la Guerre, le 4 août 1914, de mettre à l'entière disposition de l'Etat, ses membres et ses employés non mobilisés, leurs connaissances, leurs capitaux, leurs magasins et marchandises, en un mot, leurs entières compétences, et qu'aucune réponse ne lui a encore été faite.

Il est temps encore d'aviser à ne pas continuer ces errements et que du haut de la tribune un représentant du peuple soulève cette question, c'est-à-dire assurer à la culture non seulement le maïs, mais aussi le riz que nos colonies produisent en quantité et que le cultivateur soit assuré que ces deux denrées lui seront au plus tôt échangées poids pour poids, contre du blé.

Je suis persuadé que, malgré le peu d'envie que le cultivateur, dans beaucoup de régions, a de semer des blés de printemps, s'empressera d'en semer le plus possible afin de l'échanger contre du maïs et du riz qui sont deux produits indispensables à l'élevage de son bétail.

Et si la chose se faisait, je suis persuadé que les résultats en seraient efficaces et que ni en 1917, ni en 1918, nous n'aurions plus le souci de craindre manquer de pain fabriqué seulement avec de la farine de pur blé.

Paul AGOSTINI, négociant en produits agricoles et de meunerie.

## Les Funérailles d'Henri Jullien

Les funérailles de notre regretté collaborateur ont eu lieu à Lyon jeudi 22 courant, en présence d'une nombreuse assistance.

Le deuil était conduit par M. Alexandre Godard, administrateur-fondateur du Courrier du Commerce; Louis Godard, directeur-rédacteur en chef; B. Goutarel, administrateur-gérant.

Parmi les personnalités suivant le convoi, nous avons noté la présence de nos amis MM. Lambert, président d'honneur; Dumortier, président; Lardy, Mouly, Augier, Maigret, de la Chambre Syndicale patronale de la boulangerie lyonnaise; Marche, président; Point, Coindre, du Syndicat des patrons charcutiers; Bouvard, président; Santarelli, Brédy, Bourjaillet, Bouchard, Cottey, du Syndicat des négociants en grains; Coquard, président d'honneur du Syndicat des patrons pâtisseries; Bonnet, vice-président du Syndicat de la minoterie; Limoussié, négociant en salaisons; Dumazeau, négociant en bestiaux; Ray, Teillon, Bressat, Germain David, Chaigne, Fraydon, du Comité agricole de Villeurbanne; Bruyère, ancien inspecteur du service des subsistances; Bringer, Rोजон, Flachat, représentant de la maison Tramoy; Gourd, secrétaire général de l'Union Agricole du Mont-d'Or; Chappelle, de la maison Louis Milliat; Flaminio, Gret-Brocard, Germain, Baron, de « Moniteur des Soies »; Ammann, etc...; Morel, camionneur; Husson, chef de bureau à la Préfecture; Vallot, inspecteur des marchés; Reydellet, directeur de la Coopérative des propriétaires lyonnais; Breuil, Bureau, Giraud, Deruelle, inspecteur principal des Abattoirs; Rolland, directeur des services agricoles; Bélier, ancien directeur du Laboratoire municipal; Miramand, Maljournat, Bret, Sordiat, Fanay, Gaud, Bergereau, vétérinaire; Guillermet, etc.

La presse lyonnaise était représentée par nos confrères : MM. Aimé Roche, rédacteur en chef du Progrès de Lyon, Gou raud, Martin, Lardière, Déloger, rédacteurs; Grobon, gérant; Clapot, rédacteur en chef du Lyon Républicain, Deschavannes, rédacteur; Chapius et Albert Boutin, rédacteurs au Courrier du Commerce.

La Chambre syndicale de la Boulangerie lyonnaise avait prêté le drapeau mortuaire.

Avec un souvenir ému à notre dévoué et ancien rédacteur dont le Courrier du Commerce était en quelque sorte la famille, il ne nous reste qu'à remercier du fond du cœur les amis qui nous ont témoigné de si touchantes marques de sympathie.

## FRET

Paris, 20 février.

Nous ne sommes nullement pessimistes, n'ayant aucune raison pour cela. Toutefois, il est raisonnable de voir les choses en face : une crise des frets est de nouveau possible. Crise n'est peut-être pas le mot exact, mais il serait sage d'envisager une part plus grande de l'Etat dans les transports maritimes. La raison en est la suivante : on a manqué de charbon, parce que les transports étaient insuffisants. Va-t-on manquer de céréales pour une raison analogue? Prenons l'Amérique du Sud, par exemple. Au lieu de transporter du café, ne serait-il pas plus sage de transporter des grains? Ce n'est là qu'une simple suggestion. Mais si le Gouvernement était avisé, c'est une mesure qu'il pourrait envisager. Et il est d'autres articles dans ce cas.

Donc, si le gouvernement, c'est-à-dire, une restriction dans les transports maritimes est à envisager. Mais peut-on dire d'une administration qu'elle est prévoyante?

## Semons du Blé

Le ministre de l'Agriculture va faire afficher dans toutes les communes de France cet appel aux agriculteurs et aux cultivateurs pour les inviter à intensifier, dans toute la mesure où ils le pourront, la culture du blé :

### A tous les Français, à toutes les Françaises de nos campagnes

Vous avez fourni, depuis plus de deux ans, un effort immense. Privés de vos meilleurs compagnons, dépourvus d'une grande partie de vos moyens, vous avez, par un travail acharné, triomphé de tous les obstacles, accompli un véritable miracle d'énergie française pour que rien ne manque à nos héros soldats et à la population tout entière.

A l'heure où l'achat à l'étranger du complément nécessaire à l'approvisionnement national peut devenir plus difficile, à l'heure où le gouvernement a jugé juste et légitime de relever le prix du blé et demande au Parlement que chaque quintal de la prochaine récolte puisse apporter au producteur une moyenne de 40 francs, vous redoublez d'efforts pour tirer de notre admirable sol toutes les ressources qu'il peut contenir.

En semant partout où vous le pouvez, autant que vous le pouvez, semez, vous remplissez le devoir le plus haut de défense nationale; dites-vous que les semailles de printemps 1917 préparent la moisson de la victoire.

Déjà vos frères de travail des classes 1888 et 1889, que le gouvernement vient de mobiliser à la terre, vous reviennent; ils vous portent le tribut de reconnaissance de la France qui se bat pour ceux qui la nourrissent; ils vous disent de poursuivre votre rude tâche, sans défaillance, jusqu'au bout.

Confondus avec eux dans un suprême effort, vous montrerez au monde que l'armée des travailleurs de la terre ne fait qu'un avec celle qui défend si glorieusement le sol de la patrie. Votre nom, paysans et paysannes de France, prendra place dans l'Histoire, à côté du nom de vos défenseurs, et devant vous, comme devant eux, s'inclineront les générations à venir.

A l'œuvre donc de toutes vos énergies. Vous travaillez pour la victoire et la paix françaises.

J. MÉLINE, ancien président du conseil, ancien ministre de l'Agriculture; EMILE LOUBET, ancien président de la République, président de la Société nationale d'encouragement à l'Agriculture; E. CLÉMENTEL, ministre de l'Agriculture; VIGIÈRE, président de la Fédération nationale de la mutualité, et de la coopération agricoles; GOMOT, président du groupe agricole du Sénat; JULES DEVELLE, président de l'Académie nationale d'Agriculture; EMILE PLUCHER, président de la Société des agriculteurs de France; E. TISSERAND, président de la Société des viticulteurs de France; FERNAND DAVID, président de la commission d'Agriculture de la Chambre des députés.

## LE PRIX DU PAIN

La Chambre syndicale patronale de la Boulangerie lyonnaise estimant que le nouveau décret sur la vente du pain rassis crée une situation nouvelle ne permettant plus aux boulangers de maintenir le prix de la taxe, a décidé de demander le relèvement de celle-ci.

A cet effet, une réunion du bureau s'est tenue vendredi 16 courant au siège. Y assistaient MM. Dumortier, Président; Lambert, Président d'honneur; Berthier, Mouly, Vice-Présidents; Quatre, Goutte-noire, Augier, Pion, Lascombes et Boyer.

La résolution suivante a été adoptée : « Etant donné que le prix de la farine sera réévalué de 43 fr. 50 les 100 kilos rendus en boulangerie à Lyon et Villeurbanne, et se basant sur le taux actuel de fabrication de la farine, soit 80 % d'extraction;

« Considérant l'augmentation du prix du bois de chauffage, du prix de la levure, du riz, des fleurages, du sel, de la main-d'œuvre, les impôts nouveaux et le relèvement général du prix de toutes les denrées, substances et objets nécessaires à l'existence;

« Considérant que la fabrication du pain de fantaisie était une source de revenus qui permettait justement à la Boulangerie de pouvoir supporter une rémunération restreinte pour le pain ordinaire;

« Considérant que cette fabrication est supprimée;

« Considérant que le pain rassis ne peut être vendu pour la plus grande partie qu'après 18 ou 20 heures de cuisson; et qu'il a subi, de ce fait, un déchet d'au moins 4 %;

« La Chambre syndicale de la Boulangerie lyonnaise déclare ne plus pouvoir continuer à fabriquer le pain si le prix de vente du pain rassis n'est pas porté à 0 fr. 52 centimes le kilo. »

Cette résolution sera portée à la connaissance de M. Herriot, maire de Lyon, par une démarche que feront auprès de lui MM. Dumortier et Lambert.

Le bureau de la Chambre syndicale a été entendu jeudi 22, par la Commission municipale du pain qui était ainsi composée : MM. Thevenon, adjoint au maire, Président; Gourju, Darne, Emmanuel Lévy, Leblanc, Villebeuf, Paris, conseillers municipaux; Costille, chef de bureau à la mairie, rapporteur, secrétaire.

Après lui avoir exposé les arguments ci-dessus, la délégation a demandé que le prix du pain soit porté de 48 à 52 centimes le kilo.

Elle sollicite également que l'application du décret sur le pain rassis soit reportée au 1<sup>er</sup> mars.

La Commission a rendu compte de ces explications et desiderata devant le Conseil municipal qui s'est réuni jeudi soir, en séance de commission.

## BÉNÉFICES DE GUERRE

### Délais de déclaration et formalités

Paris, 19 février. — Contribution extraordinaire sur les bénéfices exceptionnels ou supplémentaires réalisés pendant la guerre.

Les personnes ou sociétés ayant réalisé, pendant la période s'étendant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1916 des bénéfices exceptionnels ou supplémentaires soumis à la contribution extraordinaire instituée par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1916 sont appelées, en vertu des articles 4 et 5 de la dite loi, à souscrire une déclaration de leurs bénéfices impossibles « dans le délai de trois mois à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1917. »

Cette déclaration pour la rédaction de laquelle des formulaires imprimés sont mis à la disposition des intéressés doit être adressée par eux « sous pli affranchi » au directeur des contributions directes du département ou l'imposition doit être établie (au lieu de l'exploitation unique ou principale s'il s'agit de particuliers et lieu du siège s'il s'agit de sociétés). Il en sera délivré récépissé.

Une prolongation de délai pourra pour souscrire la déclaration ouverte être accordée par application de l'article 6 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1916 aux contribuables (particuliers ou sociétés) qui, en raison de l'époque à laquelle est dressé leur bilan annuel ne seraient pas en état de produire leur déclaration dans le délai prévu par la loi.

Cette prolongation devra être demandée au directeur général des contributions directes (ministère des finances) qui en fixera la durée.

Les contribuables qui, pour toute autre cause que la précédente se trouveraient empêchés de produire leur déclaration dans le délai légal de trois mois, pourront également obtenir un délai supplémentaire pour le souscrire dans les conditions réglées par le décret du 3 août 1916 (« Journal officiel » du 5 août 1916). Ils auront à adresser une demande au directeur des contributions directes du département où la déclaration devrait être faite avant le trentième jour au plus tard avant l'expiration du délai normal, c'est-à-dire en 1917 « avant le 1<sup>er</sup> mars. »

Si la commission du premier degré, qui est chargée d'obtenir l'impôt dans le département accueille la demande de l'intéressé, celui-ci pourra produire valablement sa déclaration jusqu'à l'expiration des trois mois suivant la réception d'un avis qui lui sera ultérieurement adressé par le directeur et au plus tard à défaut d'avis semblable trois mois après la cessation des hostilités.

Si la commission estime au contraire que la demande n'est pas justifiée, l'intéressé en sera prévenu par le directeur et il disposera pour faire sa déclaration d'un délai de quinze jours à partir de la réception de cette notification.

Au cas où le délai normal aurait pris fin auparavant, le contribuable à qui un délai supplémentaire aurait été refusé par la commission du premier degré et qui aurait été « taxé » d'office, conserverait le droit de se pourvoir contre cette taxation devant la commission supérieure instituée par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1916 et de faire valoir qu'il a été considéré « à tort » comme étant en situation de faire sa déclaration.

Nous rappelons que les demandes de changements d'adresse doivent être accompagnées de cinquante centimes en timbres-poste avec la dernière bande-adresse du Journal.



Le tout aux 100 kilos en consommation de douane comptant net sans escompte.
Londres, 21 février. — Cuivre. — Marché calme. Bonne marque marchande 139 à 140 liv. la tonne (386.28 à 389.00 les 100 kilos) au comptant; 136 liv. 10 à 137 liv. 10 (379.33 à 382.11) à trois mois; Electrolytique 150 à 146 liv. (416.85 à 405.73).

Vol à notre 4<sup>e</sup> page les cours des vieux caoutchoucs, métaux, métaux précieux, papiers, polles, etc.

Denrées coloniales

RIZ
Bordeaux, 20 février. — On cote : Saïgon, importation, 60 à 63 francs; type Japon, 62 à 63 francs les 100 kilos.

CAFES

Bordeaux, 20 février. — On cote en fret : Guadeloupe Bonifleur, 190 à 192; habitants 183 à 185; Nouvelle-Calédonie, 140 à 160; Java 110 à 130; Puerto-Rico, 120 à 125; Costa Rica 112 à 118; Mexique 95 à 108; Mysore 130 à 135; Malabar 125 à 130; Salem, 132 à 138; Haïti 108 à 115; Puerto Cabello 110 à 110; Santos 88 à 93; Rio 85 à 95; Bahia 82 à 85 fr. les 50 kilos.

Le Havre, 21 février. — Clôture. On cote : Cafés sur mars 83,25 (82,50); mai 83 (82,25), juillet 82 (81), septembre 81 (80), novembre 80,25 (79,25), décembre 79,50 (78,50).
New-York, 21 février. — Clôture. On cote : Café disponible 40 (40), mars 7,92 (8,01), mai 8,11 (8,20), juillet 8,25 (8,32), septembre 8,36 (8,41), décembre 8,46 (8,54).

Ventes de cafés 82.000 sacs. Demain New-York fête l'anniversaire de Washington.

Les cafés fléchissent sur des liquidations locales et des ventes européennes. Clôture facile.
Rio-Janeiro, 21 février. — Clôture. On cote : Café n° 7 N. Y. Standard 6,600 reïs. Recettes du jour 1.000 sacs; stock 308.000 sacs.

Santos, 21 février. — On cote : Café n° 7 Standard 3,500 reïs. Recettes du jour 11.000 sacs; recettes de l'indéfini à Saint-Paul 10.000 sacs; stock 2.842.000 sacs. Change sur Londres 11 45/16.

CACAOS

Bordeaux, 20 février. — On cote en entrepôt : Maragnan, 130 à 140; Bahia préparé 95 à 105; Puerto Cabello 150 à 220; Caraque courant 130 à 135; Guirica Curupane 125 à 130; Acra 95 à 100 fr.; Guayaquil Arriba 115 à 120; Guayaquil Machala 110 à 115; Guadeloupe 150 à 155; Martinique 145 à 148; Haïti 85 à 95; Trinidad 115 à 120; San Thomé supérieur 100 à 105 les 50 kilos.

POIVRES

Bordeaux, 20 février. — On cote : Saïgon blanc (au privilège colonial), 230 à 240; noir, 175 à 180 francs les 50 kilos.

Produits chimiques

Lyon, 23 février. — On cote : alun ordinaire en morceaux 95 fr.; alun de chrome 550 fr.; acide borique 235 fr.; acide tartrique 725 fr.; acide acétique hors ville 140 fr.; acide oxalique 690 francs; borax 140 fr.; bichromate de potasse 660 fr.; bichromate de soude 400 fr.; chlorure de calcium desséché 150 fr.; sulfate de magnésie 80 fr.; hyposulfite de soude 60 fr.; sulfure de sodium cristallisé (simili) 95 fr.; glycérine blanche pure 30 à 40 fr.; blanc de zinc broyé (simili) 160 francs. Chlorure de potasse 350 fr.; sulfate ammoniacal pour engrais 75 fr.; nitrate de soude neige 110 fr.; nitrate de potasse neutre 275 fr.; sulfate de cuivre 215 fr.; chlorure de chaux 110 fr.; cristaux de soude 17 fr.; soude caustique (très rare); sulfate de fer 22 fr. Le tout aux 100 kilos franco Lyon.

Pour les produits pharmaceutiques, on cote au kilo : antipyrine 54 fr.; sulfate de quinine 200 fr.; bromure de potassium 29 fr.; salicylate de soude 49 francs. Le sulfate de quinine est réquisitionné.

Bordeaux, 20 février. — On cote droits monnaie, 62 fr. les 100 kilos. monnaie, 60 fr. les 100 kilos.

TARTRES ET DERIVES

Montpellier, 20 février. — On cote : crème de tartre, 320 fr.; verdet gris en grains, 360 fr.; tartre brut, le degré, 2,55 pour 70°; 2,60 pour 75°; lie de vin, le degré, 4,20 pour 25 à 30° de rendement.
Bordeaux, 20 février. — On cote droits acquittés : acide tartrique, 830 les 100 kilos; crème de tartre 1° blanc Bordeaux, 360 à 370; 2° blanc 360 à 370 fr. les 100 kilos.

Cristaux de tartres. — Supérieurs, 255 à 260; ordinaires, 245 à 250; tartre blanc, criblé, 226 à 230; rouge criblé, 222 à 224. Matières de tartre. — 70 O/O, le degré, 2,36 à 2,40; 60 O/O, 2,32 à 2,33; lies sèches, 3 p. 100, 1,12 à 1,15; 20 à 25 p. c. 1,05 à 1,08.

Chronique de l'Industrie Laitière ET FROMAGÈRE

Lyon, 23 février. — On cote à la Halle des Cordeliers : Valdeuil, 4 fr.; petit bleu, 4 fr. le kilo.
Lyon, 23 février. — On cote 400 fr. façon Emmental premier choix; 330 francs façon Comté premier choix selon mérite les autres sortes.
Paris, 20 février. — Deux chiffres permettront d'apprécier la proportion

dans laquelle la taxation des fromages a induit sur les arrivages... On a coté : première qualité, 1,76 à 1,80; deuxième, 1,77; troisième, 1,45 à 1,52 le demi-kilo.

BEURRE, ŒUFS, VOLAILLES

Lyon, 23 février. — On cote à la Halle des Cordeliers : beurre de 5 à 7 fr.; poulets Bresse 5 à 6 fr.; poulets montagne 3,50 à 4 fr.; dindes 3 à 4 fr.; oies 3 à 3,30 le kilo; œufs de Bresse 25 à 28 francs; œufs autres provenances 25 à 28 fr. le cent. Arrivages nuls par suite du mauvais temps.

Bulletin des Vins et Alcools

Vins. — Le froid est enfin terminé. Ces temps derniers certains vins ont gelé en cours de route et sont arrivés à destination en mauvais état. Malgré le retour à un temps normal, les expéditions ne peuvent encore se faire facilement par suite de l'encombrement qui existe sur nos réseaux ferrés; d'autre part, les canaux ne peuvent encore fournir un trafic normal.

Le travail dans les vignes a été arrêté pendant plusieurs semaines. On s'y remet lentement. Un stock important de soufre va être constitué. Les vigneronnes pourront s'en procurer sans doute au prix de 50 à 58 francs le quintal pour les triturés et 60 à 65 fr. pour les sublimes, en gare de livraison. Pour le sulfate de cuivre, on pourra compter vraisemblablement sur 50.000 tonnes environ.

Mercy et entrepôts. — Arrivages très réduits. On reçoit très peu du Midi et rien de Rouen. Les stocks diminuent, les entrepôts se vident. Les gares sont souvent fermées. A Bercy La Rapée des centaines de wagons vidés attendent leur réexpédition dans le Midi où leur présence serait nécessaire. Prix en hausse.

On paie les vins rouges Midi de 65 à 98 fr. l'hecto; Algérie, dans les 100 francs même 105 francs. Il est arrivé un peu de vins blancs de la Gironde, d'Espagne et de Portugal, on les cote de 102 à 110 fr. l'hecto, suivant provenance et qualités.

Le Marché aux Vins a vendu cette semaine : Midi rouge 9 à 12° de 88 à 95 francs; Algérie rouge 12°5 à 96 fr.; blanc Charente 96 à 104 fr.; blanc Gironde 102 fr. Le tout l'hecto nu, de gros à gros au comptant net.

Alcools. — Situation toujours mauvaise. A Bordeaux on a traité quelques petites affaires d'alcools d'industrie de 280 à 300 fr. l'hecto les 90° douane acquittée. Les alcools de provenance étrangère sont cotés de 480 à 490 fr.

BESTIAUX

Montpellier, 20 février. On cote : eau-de-vie de vin à 52° Montpellier, 280 fr.; eau-de-vie de marc à 52°, 235 fr. l'hectolitre.

Vin rouge : courant 8 à 9°, 66 à 67 francs l'hectolitre; montagne 9 à 10°, 68 à 70 fr.; montagne sup. 10 à 11°, 71 à 72 fr., selon qualité et conditions.

Marseille, 21 février. Vins. — D'Algérie, les arrivages sont toujours restreints et les prix maintiennent leur fermeté entre 66 et 75 fr., suivant degré et qualité.

Alcools. — Les alcools de fruits manquent. Les industriels cotent 265 à 275 fr. les 90° pour emplois privilégiés.

LYON-VAISE

Lundi 19 février. Porcs. — Amenés : 745. Renvoi : 0. Apport beaucoup moins considérable que lundi dernier. La vente a été très active et l'on signale une hausse assez importante. On payait la première catégorie de 1,36 à 1,375; la deuxième 1,31; la troisième 1,20 à 1,25 le demi-kilo.

Mardi 20 février. Bœufs. — Amenés : 1.534; entrés aux abattoirs : 259; au total : 1.793. Chiffre en augmentation de 584 têtes sur le marché de mardi dernier.

On cotait le demi-kilo poids mort : première qualité de 1,90 à 1,96; deuxième qualité de 1,70 à 1,80; troisième qualité de 1,45 à 1,60.

plus que jeudi dernier; l'apport plus considérable a occasionné une baisse sensible. On cote : première qualité, 1,76 à 1,80; deuxième, 1,77; troisième, 1,45 à 1,52 le demi-kilo.

Vendredi 23 février. Bœufs. — Amenés : 733; entrés aux abattoirs : 290; au total : 1.023. Chiffre en augmentation de 193 bêtes sur le marché de vendredi dernier.

Nous continuons à avoir un apport très considérable, aussi n'y a-t-il rien de surprenant à ce que les cours indiqués au tableau ci-dessus, à la baisse. L'allure du marché est calme en raison du ralentissement de la demande. Les prix se traduisent par une baisse de 5 à 10 centimes par livre.

On cotait le demi-kilo poids mort : première qualité de 1,35 à 1,41; deuxième qualité de 1,15 à 1,25; troisième qualité de 0,93 à 1,05.

Au poids vif, on cotait : première qualité de 0,75 à 0,79; deuxième qualité de 0,65 à 0,75; troisième qualité de 0,52 à 0,60.

Veaux. — Amenés : 639; entrés aux abattoirs : 401; au total : 740. Le mouvement de recul que nous enregistrons mardi dernier n'aura pas été de longue durée; en effet, les 457 veaux que nous avons de moins ont fait que les vendeurs se sont montrés plus calmes et que les acheteurs ont dû à nouveau subir une hausse de 15 à 20 centimes par livre sur les cours pratiqués mardi dernier.

On cotait : première qualité de 0,95 à 1,01; deuxième qualité de 0,85 à 0,90 troisième qualité de 0,75 à 0,80.

PARIS-LA VILLETTE

Jeudi 22 février. Bœufs... 1500 1500 264 254 234 Vaches... 670 670 264 252 232 Taureaux... 165 165 240 230 210 Veaux... 929 929 34 290 240 Moutons... 7030 7030 426 390 340 Porcs... 2517 2517 340 336 284

Le marché est largement approvisionné mais comme la demande est active, les prix se sont aisément maintenus aux environs du niveau précédent et les porcs se sont même relevés de 0 fr. 10 au kilo.

On cote au demi-kilo net : Bœufs. — Animaux de premier choix, 1,28 à 1,40; Limousins, 1,28 à 1,40; blancs, 1,25 à 1,38; gris, 1,25 à 1,38; Mancheaux, 1,22 à 1,35; qualité ordinaire en Mancheaux anglaisés, 1,22 à 1,35; Normands, 1,23 à 1,40; Charolais et Nivernais, 1,28 à 1,30; Choletais, Nantais, Vendéens, 1,23 à 1,30; Sortes de fournitures, 0,90 à 1,06; Viande à saucissons, 0,80 à 0,88.

Veaux. — De choix, Brie, Beauce, Gâtinais, 1,50 à 1,80; Qualité ordinaire, dito, 1,30 à 1,65; Champenois, 1,30 à 1,65; Mancheaux, 1,25 à 1,45; Gournayeux et Picards, 0,85 à 1,20.

Moutons. — Premier choix et agneaux, 1,95 à 2,30; Nivernais, Bourbonnais et Berryons, 1,55 à 2,20; Brebis métisses, 1,55 à 2,20; Ariégeois et Limousins, 1,50 à 1,90; Haute-Loire, Sarthe, Vendée, 1,35 à 1,55.

Porcs. — Du Centre, 1,25 à 1,30; Limousins et Auvergnats, 1,15 à 1,20; Coches, 0,95 à 1,05.

MARSEILLE

Moutons. — Amenés : 4.487 moutons et brebis du pays. Nous avons 707 têtes de plus que le marché précédent. Cet excédent a fait subir une baisse de 20 fr. sur les moutons et de 10 fr. sur les brebis par 100 kilos.

On payait les moutons tendus 330 francs; les brebis 350 fr. et les brebis laineuses 340 fr.

Veaux. — Amenés : 308 veaux et 89 vaches du pays. — Nous avons 91 bêtes de plus que mercredi dernier.

L'importance des apports a été la cause que les transactions se sont faites sans grande activité, de ce fait les cours ont subi une baisse de 10 fr. par 100 kilos pour les bœufs et vaches.

On cotait les bœufs gris de 250 à 250 francs; les vaches laitières de 250 à 255 fr. et de montagne de 240 à 245 fr. Renvoi : 40 bœufs.

AVIGNON

Marché assez approvisionné pour ce jour, vente plus calme légère baisse, quoique pas de renvois.

On a vendu : bœufs 247 de 235 à 275 francs; vaches 291 de 215 à 245 fr.; veaux 77 de 160 à 190 fr. les 100 kilos sur pied; moutons 85 de 300 à 325 fr.; agneaux 55 de 290 à 325 fr.; cochons 19 de 340 à 350 fr.; petits cochons 36 de 50 à 70 fr. la pièce; cochons de 245 à 260 fr.; agneaux de 150 à 170 fr. les 100 kilos sur pied.

BOURGOIN

Belle foire. Vente ordinaire. Baisse sur les veaux; moutons, vente active.

On a vendu : bœufs de boucherie, une paire 1.350 fr.; bêtes de fourniture 50 de 320 à 480 fr.; taureaux 4 de 280 à 500 fr.; vaches pour boucherie 8 de 380 à 580 fr.; vaches laitières 20 de 380 à 580 fr.; génisses 15 de 280 à 420 fr. la pièce; moutons 40 de 280 à 350 fr.; veaux 110 de 140 à 180 fr.; porcs, offre de la charcuterie de 230 à 250 fr.; agneaux 25 de 300 à 380 francs.

DIJON

On a vendu : 42 moutons de 3,20 à 3,80; 72 veaux de 1,70 à 1,86; 112 porcs de 2,70 à 2,90 le kilo poids net.

LOUHANS

Petite foire faiblement approvisionnée, baisse sur les veaux et sur les petits porcs de lait, augmentation sur les porcs gras et les bœufs.

On a vendu : bœufs de boucherie de 62 à 66 fr. les 50 kilos; bœufs le ton de 340 à 1.100 fr. la paire; taureaux de 400 à 500 fr. la pièce; vaches pour boucherie de 58 à 62 fr. les 50 kilos; vaches laitières de 400 à 500 fr. la pièce; génisses de 250 à 300 fr. la pièce; moutons de 70 à 75 fr. les 50 kilos; veaux de 70 à 90 fr. les 50 kilos.

porcs de 128 à 134 fr. les 50 kilos; cochons grasses de 115 à 125 fr. les 50 kilos; truies pleines de 300 à 400 fr. la pièce; laitons de 40 à 80 fr. la pièce.

MATOUR 22 février. On a vendu : bêtes de fourniture, 7 de 110 à 130 fr.; vaches pour boucherie, 8 de 130 à 140 fr.; moutons, 21 de 140 à 160 fr.; veaux, 24 de 170 à 200 francs; porcs, 341 de 248 à 260 fr.; cochons grasses, 3, 220 fr.; laitons, 28 de 57 à 77 fr.

On a vendu : 53 bœufs de 135 à 144 francs; 40 vaches de 138 à 143 fr.; 25 taureaux de 120 à 130 fr.; 119 veaux de 110 à 120 fr.; 151 moutons le 200 à 220 fr.; 177 porcs de 195 à 197 fr. Vente très mauvaise pour les veaux. Renvoi : 30.

On a vendu : bœufs, 400, de 1,95 à 2,50; vaches, 503, de 1,50 à 2,30; moutons, 500, de 2,90 à 3,60; brebis, 197, de 2,65 à 3,30 le kilo poids mort; agneaux, 382, de 1,60 à 2 fr.; veaux, 137, de 1,60 à 1,85; porcs, 83, de 2,70 à 2,78 le kilo poids vif.

Marché suffisamment approvisionné.

On a vendu : bœufs de boucherie, 105 de 120 à 140; moutons, 2.800, de 160 à 190 fr.; veaux, 340, de 75 à 90 fr.

On a vendu : bœufs de boucherie de 58 à 65 fr.; bœufs de trait de 50 à 58 fr.; bêtes de fourniture 48 à 54 fr.; taureaux de 50 à 56 fr.; vaches pour boucherie de 58 à 64 fr. Vaches laitières de 450 à 600 francs; génisses de 400 à 550 fr. pièce. Veaux de 70 à 85 fr.; porcs de 124 à 128 francs; cochons grasses de 105 à 115 fr.; truies pleines de 325 à 400 fr.; laitons de 50 à 90 francs.

On a vendu : bœufs de boucherie de 58 à 65 fr.; bœufs de trait de 50 à 58 fr.; bêtes de fourniture 48 à 54 fr.; taureaux de 50 à 56 fr.; vaches pour boucherie de 58 à 64 fr. Vaches laitières de 450 à 600 francs; génisses de 400 à 550 fr. pièce. Veaux de 70 à 85 fr.; porcs de 124 à 128 francs; cochons grasses de 105 à 115 fr.; truies pleines de 325 à 400 fr.; laitons de 50 à 90 francs.

SAINDOUX-SALAISÉS

Lyon, 23 février. — On cote à la Halle des Cordeliers : saucissons de porcs de 5,50 à 7 fr.; épaules, 3,80 à 4 fr.; jambons, 5,50; mortadelles, 6 fr. le kilo.

Saindoux disponible, 17,50 (17,50); Middle West, 17,40 (17,30/17,40); sur mai, 17,30 (17,30); juillet, 17,37 (17,37). Bacon (lard) : 15,75 à 16,37 (15,75 à 16,37).

Pork (côte de porc) : sur mai 16,27 (16,25); juillet, 16,30 (16,32). Les décettes de porcs sur pied aux centres de l'Ouest ont été de 123.000 têtes (128.000 la veille).

Les recettes à Chicago 40.000 têtes (40.000 la veille). Les porcs légers sont cotés 12 10/12 75 (11 90/12 55); les porcs lourds 12 40/12 90 (12 25/12 70).

Commandez vos imprimés à l'imprimerie L. Godard et C<sup>e</sup>, 9, 11 et 14, rue Villaret, Lyon.

Adjudications, Ventes ET ACHATS PUBLICS

COMMISSION DES ORDINAIRES Avis

Dôle. — 7<sup>e</sup> trains des équipages militaires. Viande fraîche. Adjudication fixée par l'Intendance. Marché : 3 mois.

Angers. — 28 février. 33<sup>e</sup> artillerie de campagne. Viande fraîche. Marché : 3 mois.

Fernig. — 1<sup>er</sup> mars. 253<sup>e</sup> régiment d'inf. Viande fraîche, pommes de terre, légumes et épicerie. Marché : 3 mois. Soumissions le 1<sup>er</sup> mars avant 10 heures.

Langres. — 7 mars. 10 et 50<sup>e</sup> chasseurs à pied. Viande fraîche. Marché : 3 mois. Les soumissions devront parvenir au corps le 7 mars avant 12 heures.

Lyon. — 1<sup>er</sup> mars. 217<sup>e</sup> et 41<sup>e</sup> régiments d'infanterie. Viande fraîche, pommes de terre, légumes et épicerie. Marché : 3 mois. Soumissions le 28 février.

Grenoble. — 3 mars. 30 et 70<sup>e</sup> chasseurs à pied. Viande fraîche. Marché : 3 mois. Soumissions le 1<sup>er</sup> mars 1917.

Fontenay-le-Comte. — 3 mars 137<sup>e</sup> et 337<sup>e</sup> régiments d'inf. Viande fraîche, p. de terre, légumes et épicerie. Marché : 3 mois. Soumissions le 3 mars au matin.

Cholet. — 6 mars, 14 heures. 277<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Viande fraîche. Marché : 2<sup>e</sup> trimestre 1917. Soumissions le 2 mars avant 18 heures.

Rennes. — 5 mars. 7<sup>e</sup> artillerie de camp. Viande fraîche, p. de terre, autres légumes et épicerie. Marché : 3 mois. Soumissions le 2 mars 1917.

Le Mans. — 9 mars. 117, 317 et 404<sup>e</sup> d'inf. Viande fraîche, p. de terre, légumes, épicerie. Marché : 3 mois. Soumissions le 2 mars.

Troyes. — 1<sup>er</sup> mars, 10 heures. 37<sup>e</sup> et 237<sup>e</sup> d'inf. Viande fraîche, p. de terre, légumes, épicerie. Marché : 2<sup>e</sup> trimestre 1917. Soumissions le 5 mars.

Dijon. — 12 mars. 227<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Viande fraîche, p. de terre, légumes, épicerie. Marché : 3 mois. Soumissions avant le 5 mars.

Bourges. — 12 mars. 4<sup>e</sup> artillerie de camp. Viande fraîche, p. de terre, légumes, épicerie. Marché : 3 mois. Soumissions le 6 mars.

Besançon. — 8 mars. 4<sup>e</sup> artillerie de camp. Viande fraîche. Marché : 3 mois. Soumissions le 1<sup>er</sup> mars. Pommes de terre et autres légumes et épicerie. Adjudication le mercredi 14 mars. Pour les pommes de terre : 2 mois, mai et juin. Soumissions le jeudi 8 mars à 8 heures.

Bourg. — 8 mars. 223<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Viande fraîche, épicerie. Marché : 3 mois. Soumissions le 5 mars à 14 heures.

Auxonne. — 15 mars. 10<sup>e</sup> inf., 11 et 18<sup>e</sup> dragons. Viande fraîche. Marché : 2<sup>e</sup> trimestre. Soumissions, 10 jours avant la séance.

Angoulême. — 9 mars. 52<sup>e</sup> artillerie de camp. Viande fraîche, pommes de terre, légumes, épicerie. Marché : 3 mois. Soumissions : 3 mars avant 10 heures.

Lons-le-Saunier. — 8 mars. 244<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Viande fraîche. Marché : 3 mois. Soumissions le 3 mars à midi.

Caçé. — 5 mars. 25<sup>e</sup> artillerie de camp. Viande fraîche, pommes de terre, légumes, épicerie. Marché : 3 mois. Soumissions le 4 mars ou le 5 par le poste.

Saint-Brieuc. — 6 mars. 61<sup>e</sup> artillerie de campagne. Viande fraîche, épicerie. Marché : 3 mois. Soumissions le 28 février inclus.

Evreux. — 4<sup>e</sup> mars. 14<sup>e</sup> hussards et 7<sup>e</sup> chasseurs. Viande fraîche. Marché : 3 mois. Soumissions le jeudi 1<sup>er</sup> mars à 8 h.

Toulon. — 3 mars. 3<sup>e</sup> batterie à pied artillerie coloniale. Viande fraîche. Marché : 3 mois. Soumissions jusqu'au 22 février.

Magnac-Laval. — 6 mars. 138 et 338<sup>e</sup> régiments d'infanterie. Viande fraîche. Marché : 3 mois. Soumissions le 28 février.

Chalon-sur-Saône. — 9 mars. 256<sup>e</sup> régiment d'infanterie. à 14 h. adjud. de viande fraîche. Marché : 3 mois. Soumissions le 4 mars.

Narbonne. — 6 mars. 280 et 416<sup>e</sup> régiments d'infanterie. Viande fraîche. Marché : 3 mois. Soumissions le 1<sup>er</sup> mars 1917.

Fougères. — 5 mars. 6<sup>e</sup> escadrons de trains de équipages. Viande fraîche et pommes de terre. Marché : 3 mois. Soumissions le 28 février.

Limoges. — 6 mars. 12<sup>e</sup> trains des équipages militaires. Viande fraîche. Marché : 3 mois. Soumissions le 28 fév. à 16 heures.

Saint-Lô. — 10 mars. 136 et 336<sup>e</sup> d'infanterie. Viande fraîche, p. de terre, légumes, épicerie. Marché : 3 mois. Soumissions le 3 mars 1917.

Confolens. — 8 mars, 14 heures. 165<sup>e</sup> et 365<sup>e</sup> d'infanterie. Viande fraîche, pommes de terre, légumes, épicerie. Marché : 3 mois. Soumissions le 4 mars avant midi.

Lourdes. — 8 mars. 223<sup>e</sup> d'inf., Viande fraîche, épicerie. Marché : 3 mois. Soumissions le 5 mars avant 14 heures.

Gap. — 1<sup>er</sup> mars. 157 et 357<sup>e</sup> régiments d'inf. Viande fraîche, p. de terre, légumes, épicerie.

Ne perdez pas votre temps à chercher ce que vous trouverez sans autre peine que celle de faire connaître au grand public ce que vous désirez obtenir.

FARIF ET CONDITIONS

Sous cette rubrique, nos abonnés et lecteurs désireux de vendre ou d'acheter un fonds de commerce, un produit quelconque, du matériel neuf ou d'occasion, de trouver un employé sérieux, un associé, un commanditaire, de même que ceux à la recherche d'une situation pour eux ou un tiers auquel ils s'intéressent, pourront faire paraître des annonces aux conditions suivantes :

MATERIEL NEUF ET D'OCCASION
VENDRE presse à haute densité système à case et 2 presses à bras système Wilsonnier fil de fer tout garnis pour pressage à haute densité. S'adr. Bureau du Journal 689

VENDRE 1° une batteuse neuve marque Merlin à grand travail avec engrenage automatique; 2° une locomobile anglaise 8 chevaux 3 années de travail; 3° une presse à fourrages à haute densité à grand rendement (1 balie à la minute); 4° quatre presses à haute densité, marque C.I.M.A., moteurs horizontaux. Ces presses ont peu travaillé. Ecrire à Dupont, bur. du journal 26

VENDRE orio 5.000 kilos, peu servi, marquée Forges Vulois. S'adr. Genthzittel, assurances, Neufchâteau (Vosges).

VENDRE jante de poulie de friction avec 4 cliquets pièce n° 1362 pour presse Wittman, un lot différents vieux papiers, correspondance, copie-lettres, journaux, etc. S'adr. Bureau du Journal 88.

OFFRES DE MARCHANDISES
VENDRE de suite sur forêt près gare, 700 A moules bois chauffage, chêne et hêtre, coupés du printemps 1916, douze mille fagots. Briquettes de sciure de bois remplaçant avantageusement le charbon. S'adresser au Bureau du Journal n° 101.

VENDRE 4.000 kilos graine colza pays, au plus offrant, liv. d'ici fin mars. Sorg, bureau journal.

VENDRE 850 k. peaux de lapins bien tenues et 7 à 8.000 k. chiffons divers, laine et coton. Gare, chiffonniers à Ste-Colombe par Néronde (Loire).

Beaucoup à voir
Beaucoup à lire
dans
EXCELSIOR.
Illustré Quotidien

qui a repris son grand format d'avant guerre.
Tous les jours, un conte, toutes les informations, une documentation de premier ordre.

6 Grandes Pages Illustrées
En vente partout Le N° 10 cent.

HUILERIE DU PHENIX
H. FOURNIER, 19, rue d'Aguesseau, Lyon, téléphone 35-51, grand-prix, médaille d'or, Exposition Internationale d'Alimentation de Lyon 1913, huiles d'olive extra, huiles de graines, gros et demi-gros, livraisons à domicile.

Abel BOBLET, Ingénieur, LYON
87, Cours Vitton
Téléphone 57-19
Agents sérieux sont demandés

COMMERCANTS de tous pays, il est de votre intérêt d'envoyer vos RÉCÉPISSÉS ET LETTRES DE VOITURE au bureau technique du service des chemins de fer qui fonctionne au COURRIER DU COMMERCE, 87, cours de la Liberté, LYON. — La vérification est gratuite.

TAILLEUR
ANGE BALLESTEROS
COUTURIER
LYON

L'Union de la Boucherie Lyonnaise
ET DE LA RÉGION
La Plus importante Fonderie de Suif de la contrée
ACHÈTE toutes les qualités et Quantités de SUIFS
RÈGLEMENT IMMÉDIAT
USINES ET BUREAUX :
33, Avenue de l'Abattoir — LYON-VAISE
Téléph. : 3-07 Adr. télégr. UNION-SUIFS-LYONNAISE

Cuir et Peaux en Poils
ACHATS DIRECTS A LA BOUCHERIE
Andennes Pierre VERJUS fondée en 1863
Maison J. VERJUS et CL. MORIN, 1887-1913
VERJUS FRÈRES
47, Chemin du Pré-Gaudry, 47
Téléph. : 54-29 LYON Téléph. : 54-29

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR LA MEUNERIE
CHARLAS & BROCAS
Quai Saint-Vincent, 61 — LYON
SOIES à bluter
TOILES métalliques
MEULES de Moulins
HUILES MINÉRALES POUR LE GRAISSAGE

PH. LAFON, INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR, A TOURS
INSTALLATIONS COMPLÈTES ET TRANSFORMATIONS DE MOULINS
Moteurs à Cylindres "LAFON"
Plancheurs "LAFON"
etc.
Pompes Mécaniques
ET APPAREILS
POUR Boulangeries - Pâtisseries
PRIX ET RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE

Saindoux et Salaisons
en Gros
VENTE ET ACHAT
Successions de Lyon et de ménage
Mortelles Meunerie
G. BESSEY, Aîné
26, rue Amélie-Bonnet
LYON
(Près l'angle des rues Bugeaud et Bellecour)
BOYAUX SALÉS
Fournitures générales pour Charcuteries et Boucheries
Outils, poivres, épices, ficelles, etc., etc.

BOYAUX
Si vous voulez être servis bien et rapidement en BOYAUX de toutes sortes écrivez à
B. KONRAD
Près les Abattoirs, DIJON
Téléph. 388 Adr. télégr. KONRAD-DIJON

UN VITICULTEUR
offre les vins de sa récolte
A L'EXPORTATION
par fûts de 500 à 600 par fûts de 300 à 350 par fûts de 150 à 160
GOTEAU 1° choix 1916 76 > 78 > 80 >
Rose Gris 1916 80 > 82 > 84 >
Vin blanc de table 1916 85 > 87 > 89 >
Sur gare de départ contre remboursement, sans escompte.
S'adr. en toute confiance au DOMAINE SAINTE-CROIX, par Boujan (Hérault). — Echanton gratuit.

BUREAU DES DOMAINES DE SAINT-ETIENNE
Vente aux Enchères Publiques
Le Samedi 3 mars 1917, à 3 heures du soir, à l'Étivalière, annexe de la Manufacture nationale d'Armes de Saint-Etienne sera procédé, par le Receveur des Domaines, à la vente aux enchères, en un ou plusieurs lots, de :
300 tonnes de chutes de bois, provenant de la Manufacture nationale et en dépôt à l'Étivalière.
Au comptant, 5 % en sus.
Pour se rendre compte de la nature du bois à vendre, s'adresser au concierge de l'annexe de l'Étivalière.
Le Receveur des Domaines, CHOSSEGROS.

BUREAU DES DOMAINES DE LYON
Le Mardi 27 et Mercredi 28 février 1917, à 2 heures du soir, au Parc d'Artillerie, à Lyon, chemin des Ballonniers,
Vente aux Enchères Publiques
DE
VOITURES DE REQUISITION
Jardiniers, Charrettes, Chars, Charriots, Breaks, Voitures de Livraison, etc., Paires de roues avec ou sans essieux.
La vente aura lieu au comptant avec 5 % en sus.
Pour examiner les voitures, s'adresser au Parc d'Artillerie à Lyon.
L'Inspecteur des Domaines, RATHEAUX

VENTE DIRECTE DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR
FABRIQUE DE PAPIERS PEINTS
Usine : 39, Chemin du Château-Gaillard, LYON-VILLEURBANNE
Boulevard Landos, LANGOGNE (Lozère)
Maison recommandée pour sa bonne marchandise et ses prix modérés

LE LIBERTY
fabriqué, à rien de commun avec les revendueurs, qu'ils soient de Paris ou d'ailleurs, les personnes expérimentées savent se faire
ÉCONOMIE PROUVÉE sur TOUS les ACHATS de 30 0/0 avec les MAISONS SIMILAIRES
Maison abonnée Moderne et du dernier genre comme dessin et coloris
UN APPEL
PAPIER ord. sup. 0,15, le rosé, au et au-dessus PAPIER vert, sup. 0,40, le rosé et au-dessus
PAPIER doré, — 0,35 PAPIER picard — 0,15
ENVOI DÉCHIFFRÉ SUR DEMANDE

BUREAU DES DOMAINES DE BOURGES
VENTE D'OBJETS MOBILIERS appartenant à l'État
Registres et Papiers hors de service.

Le Jeudi 1er mars 1917, à 2 heures du soir, il sera procédé, par le Receveur des Domaines, dans les locaux de l'ancien Grand Séminaire de Bourges, rue des Arènes, à la Vente aux enchères publiques de :
8.000 kilos environ de registres et de papiers hors de service provenant des Administrations des Contributions directes, de l'Enregistrement, des Ponts et Chaussées, du Parc d'Artillerie et du Service des Poids et Mesures.
Ces archives devront être placées, par les acquéreurs et à leurs frais, en des sacs plombés et adressées dans une fabrique de papiers qui sera désignée d'avance et où elles seront mises au pilon dans les conditions réglementaires.
Prix payables immédiatement après la pesée et avant enlèvement.
En sus 5 % payables sur évaluation après l'adjudication.

BUREAU DES DOMAINES DU MANS
Vente de Cuir, Tissus divers et CHIFFONS
Le Samedi 10 mars 1917, à 13 heures 30, à l'Entrepôt d'effets du Mans, avenue de l'Étivalière, vente aux enchères de : 1° Cuir : 25.000 unités. 2° Tissus divers : toiles, cotons, coutures, draps, laines, etc., 90.000 kilos. 3° Chiffons de drap de toutes couleurs sans colle adhérente, 143.000 kilos.
Pour le détail, demandez l'affiche au Bureau des Domaines, 23, rue Pierre-Beau, au Mans.
Au comptant, 5 % en sus.
Le Receveur des Domaines, JAYET.

Deuxième avis de vente et d'apport de fonds de commerce en Société
Suivant acte sous-seing privé comportant constitution de Société, fait quintuple, à Lyon, le premier février mil neuf cent dix-sept, enregistré et publié dans le Courrier du Commerce du 14 février 1917, M. Antoine Arnon, industriel, demeurant à Lyon, rue Boileau, 165 et 167, a fait apport à la Société en nom collectif « Arnon, Dupraz et C<sup>ie</sup> », dont le siège est à Lyon, rue Boileau, 165 et 167, de l'établissement industriel commercial dénommé « Forges du Rhône », à l'usage de tous travaux de forge, matriçage, estampage et emboutissage qu'il exploitait à Lyon, rue Boileau, 165 et 167.
Adresser les oppositions, s'il en existe, dans les dix jours du présent avis, à MM. Arnon, Dupraz et C<sup>ie</sup>, à Lyon, rue Boileau, 165 et 167, ou à l'effet de domicile est faite, et faire, de conformité à la loi, toutes déclarations, s'il y a lieu, en raison de l'apport en Société de fonds de commerce sus-indiqué, au Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon.

COMMERCE DE VEUX
EXPÉDITIONS
MARIUS HILAIRE
Boulevard Landos, LANGOGNE (Lozère)
Maison recommandée pour sa bonne marchandise et ses prix modérés

Commerce, Industrie, Agriculture

ADRESSES RECOMMANDÉES
CAOUTCHOUS
ALCAN et Cie, 75, rue Saint-Lazare, Paris caoutchoucs bruts et gutta-percha
CONTENTIEUX-TRANSPORTS
Maurice WERNERT, 56, cours Morand, Lyon. Téléph. 63-25. Réclamations et procès contre les Cies de chemin de fer.
CAFES, POIVRES
Joseph DANON et C<sup>ie</sup> importateurs, Le Havre (Seine-Inférieure).
CONTRIBUTIONS
Paul VILLARD et C<sup>ie</sup>, 33, rue Victor-Hugo, Lyon, experts vérificateurs en matière de contributions directes. Réclamations. Renseignements.
DENREES DIVERSES
Légumes secs, conserves, produits chimiques, savons et tous produits alimentaires. Léon LOBJOIE, courtier, à Malakoff (Seine).
FROMAGES
KRAUER et PELISSIER, 14, 15, 16, quai de Rive-Neuve, Marseille.
GRAINS, FOURRAGES
A. BRUNET fils et ROGER, 40, quai de Bourgogne, Bordeaux.
ACHATS d'avoines toutes sortes et belles orges. Envoyer juste prix et échantillons. POTOT, grains, Nangis (Seine-et-Marne). Paiement contre remboursement; toiles à rendre ou ses toiles.
LEQUER, BECS
ETLIN Paul, 8, rue du Louvre, Paris.
POMMES DE TERRE
A. BRUNET fils et ROGER, 40, quai de Bourgogne, Bordeaux.
F. MALLARD, 10, rue Pavé-d'Amour, Marseille.
SAVONS
NEGREL Auguste, 11, cours Lieutaud, à Marseille.
VINS ET SPIRITUEUX
MADON E. et F., courtiers à Marseille.

Cours des Caoutchoucs, Chiffons, Métaux, Papiers, Poils, CRINS, OS, CORNES, DÉCHETS DIVERS, ETC.

CAOUTCHOUS
Lyon, 26 février.
Vieux Caoutchoucs
Enveloppes autos lisses marg. div. 55 60
Enveloppes autos lisses Michelin 60 65
Enveloppes voitures lisses 45 50
Enveloppes autos ferrées 30 35
Enveloppes vélos souples 15 20
Bandages pleins avec colle 50 55
Bandages pleins sans colle 70 80
Bandages rouges autos soup. petits
"rougeaux rouges autos soup. ent. 200 210
"rougeaux rouges vélos souples 250 260
"rougeaux à air grises flot, soup. 275 300
"rougeaux à air 1/2 flottant 180 190
"rougeaux à air rouge, ou gris, sech. 60 65
Savats lisses 45 50
Savats bords de mer découpés 45 50
Joints mêlés 60 65
Roues de voitures d'enfants 25 30
Capets rouges et divers 80 85
Les 100 kilos franco Lyon.
Métaux Précieux
Lyon, 23 février.
Or : Médailles de l'Etat 3 10
Monnaies 900 m/m 3 05
Boite montres, alliances 2 48
Or creux 2 38
Or mêlé 2 40
Jaseron 2 39
Le gramme.
Argent : Vieux Paris (1er titre) 78
Cocq (1er titre) 77
Nouveau (1er titre) 75
2e titre 76
Galons gendarmes 30
Sergent blanc 30
Sergent doré 30
Soutache blanche 50
Soutache dorée 50
Jugulaires blanches 72
Jugulaires dorées 82
Faux doré (militaire) 10
Faux blanc 15
Platine : Pur 8500 fr. le kilo 5 10
Cuvres dorés (suivant qualité) 15 25
Doubé or (dito) 15 25
Cuvres argentés (dito) 2 40
Le kilo.
PAPIERS
Vieux Papiers
Lyon, 23 février.
Papier ordinaire 12 14
Papier magasin 12 14
Bouquin 18 20
Copies de lettres 20 22
Correspondance 20 22
Catalogues, brochures 18 20
Registres, gros et petits 20 22
Vieux journaux 15 20
Journaux propres à plat 25 30
Rogures blanches 25 28
Rogures mêlées 18 20
Les 100 kilos franco Lyon.
POILS ET CRINS
Lyon, 23 février.
Crin brosse 4 40
Crin à brosser 3 25
Crin de travail 3 25
Crin de brosses et vaches n. vid. 20
Erçols ou ongions vides 18 20
Sabots de chevaux vides 14 15
Parure de pieds de chevaux 15 16
Colle de bourrellier 9 10
Os de vil. frais 9 10
Les 100 kilos franco Lyon.
PEAUX DE LAPINS
Lyon, 23 février.
Peaux de lapins toutes venantes 3 25 3 75
Le kilo (suivant provenances)
Tous les prix ci-dessus s'entendent pour une certaine quantité.

La MEILLEURE PUBLICITÉ est celle du COURRIER DU COMMERCE.